

Département des Bouches du Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

République Française

COMMUNE
de
LA FARE LES OLIVIERS
13580

DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

2022_57 - OBJET : Contrat de réservation d'activités avec l'association loisirs et sports Ubaye

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

INFORME le Conseil Municipal que le service Sport Associations Jeunesse propose un séjour du 22 au 26 août 2022 pour 19 jeunes de 11 à 13 ans et 3 animateurs.

DECIDE de signer un contrat de réservation pour l'activité rafting avec l'association Loisirs Sports Ubaye – Le Lautaret - 04 340 Saint Vincent les Forts, pour un montant de 814 € TTC.

DIT que les crédits nécessaires aux dépenses correspondantes à cette prestation sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 27 juin 2022.

Le Maire

POUR LE MAIRE
le 1^{er} Adjoint



Olivier GUIROU